

le sacrifice était offert, ne s'est pas trompé, et a appliqué le fruit du sacrifice à l'âme qui devait en profiter. (N. R. Théologique).

Doit-on réciter ou chanter, suivant le cas, le *Gloria* et le *Credo* à la messe votive du Sacré-Cœur de Jésus, le premier de chaque mois ?

R. Cette messe votive doit être considérée comme *pro re gravi*, et conséquemment on doit y dire et chanter le *Gloria* et le *Credo*. La qualité seule des jours où elle est permise en est une preuve suffisante, car les messes votives privées ne peuvent se dire les jours de fête double.—(*Canoniste Contemporain.*)

BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire des "Contes de Noël," par Josette. Rien de plus délicieux que la lecture de ce petit volume racontant merveilleusement des choses charmantes.

Nous accusons réception d'un roman canadien intitulé : "L'Enfant mystérieux," par le Dr V. Eugène Dick. D'après le rapport qui nous en a été fait, il est d'une moralité irréprochable. Cet ouvrage est en vente chez M. J.-A. Langlais, libraire, à S. Roch de Québec.

NECROLOGIES

Mgr Louis Louis-Joseph d'Herbomez, O. M. I. évêque de Méliopolis et vicaire apostolique de la Colombie-Britannique, est décédé au commencement de juin.

Il naquit le 17 janvier 1822 à Brillon, France, et il fut ordonné prêtre le 14 octobre 1849, puis devint missionnaire dans le territoire de l'Orégon, Etats-Unis, en 1859. Préconisé le 22 décembre 1863, il fut sacré évêque de Méliopolis *in partibus*, et vicaire apostolique de la Colombie-Britannique, le 9 octobre 1864.

M. l'abbé Pelletier (André), est décédé à l'Hôpital-Général de Québec, le 12 du mois courant, à l'âge de 66 ans. Né à S. Roch des Aulnaies, le 31 mai 1824, il fut ordonné à Québec, le 8 septembre 1849. La première partie de sa carrière sacerdotale s'est passée au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, dont il a été tour à tour l'un des professeurs, le directeur et le supérieur ; et la dernière s'est écoulée dans les paroisses d'Hébertville et de St. Jean, île d'Orléans, qu'il a dirigées bon nombre d'années, avec honneur pour lui-même et profit pour ses paroissiens.

Après un service chanté à l'Hôpital-Général, le 14, ses restes mortels ont été inhumés au Bon-Pasteur de Québec. M. l'abbé Pelletier appartenait à la section diocésaine des messes, à la cuisse S. Joseph ainsi qu'à la Congrégation du Collège de Ste-Anne.